

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 12 avril 2021, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

426, rue des Castors (lot 5 136 345 du cadastre du Québec)

Demande de dérogation mineure pour autoriser ce qui suit :

- la construction d'un garage isolée sur le lot 5 136 345 situé en deuxième rangée d'une emprise au sol de 52.01 mètres carrés. Cette superficie souhaitée représente 9.3 % de la superficie du lot alors que l'article 10.3.1 du règlement de zonage numéro 69-07 prescrit une emprise maximale au sol de 7 % pour l'ensemble des bâtiment accessoires sur un lot situé en zone de villégiature.

Toute personnes intéressées qui désirent se faire entendre concernant cette dérogation peut, exceptionnellement, transmettre ses questions ou observations au conseil municipal avant le vendredi 9 avril 2021, 16h30 par les moyens suivants :

par courriel :
urbanisme@adstock.ca

par courrier :
À l'attention de M. Jérôme Grondin
35, rue Principale Ouest
Adstock (QC)
G0N 1S0

Donné à Adstock, ce 23 mars 2021.

La directrice générale,

(signé)

Julie Lemelin

